

**Nr. 5.2.3.08**

**Schreiben Le Président de la Chambre de Commerce Française  
Buenos Aires an den französischen Handelsminister (29.03.1921)**

*Brief*

Bearbeitet von: Roman Köster

Fundort: Archives Nationales Paris, F,12,9302

Formalia:

Maschinenschriftliches Briefdokument

Regest:

*Die Quelle ist ein interessantes Beispiel für die unterschiedliche Wahrnehmung von Deutschlands Stellung auf den Weltmärkten. Während von deutscher Seite immer wieder der Verlust internationaler Märkte und die mannigfachen Behinderungen im Außenhandel beklagt wurden, zeichnet die französische Handelskammer in Buenos Aires hier ein ganz anderes Bild: Die deutsche Konkurrenz wird vielmehr als höchst erfolgreich und als Bedrohung für die eigenen Handelsanstrengungen beschrieben. Diese Debatten waren hochpolitisch, weil hier die Lage der deutschen Wirtschaft insgesamt verhandelt wurde und damit auch ihre Fähigkeit, Reparationen zu bezahlen.*

CHALBRE[sic!] DE COMMERDE[sic!] FRANCAISE DE BUENOS AIRES

(Reconnue per le Gouvernement français)

Buenos Aires le 29 Mars 1921.

Le Président de la Chambre de Commerce Française,

à Monsieur le Ministre du Commerce

PARIS,

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu, par votre télégramme du 14 courant, nous demander de vous faire parvenir quelques précisions sur la concurrence allemande telle qu'elle se manifeste actuellement en République Argentine - concurrence que nous avons cru devoir vous signaler par notre câble du 5 courant, en raison du caractère d'opportunité que cette communication nous paraissait revêtir.

La Chambre de Commerce Française de Buenos-Aires a pensé, en effet, qu'en dehors des moyens d'investigations dont dispose notre Gouvernement, il était du rôle et, dans les circonstances présentes, du devoir des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger, de lui faire parvenir tous les renseignements dont elles peuvent disposer dans cet ordre d'idées. Le faisceau de tous ces éléments d'informations lui parvenant des pays les plus éloignés ne peut que constituer, à l'appui de l'implacable réclamation qu'il adresse à l'Allemagne,[2] un nouvel élément de force et de justification.

Nous avons cru devoir appeler votre attention, notre télégramme, sur certaines adjudications gouvernementales récentes auxquelles s'étaient présentées des firmes allemandes, parce que nous pensons que l'opération de la licitation constitue un point comparatif particulièrement éloquent lorsqu'il s'agit de se rendre compte des possibilités productives de différents pays que la concurrence vient mettre en présence les uns des autres.

L'Administration des Chemins de Fer de l'Etat argentin a mis, en effet, en adjudication le 16 courant la fourniture de 10.000 roues de wagons en acier laminé.

Le représentant des Usines KRUPP s'est présenté à l'opération à laquelle avaient également soumissionné de nombreuses et fortes maisons des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, ainsi que les Usines de la Marine et d'Homécourt.

La fourniture a été enlevée par la Maison KRUPP qui a présenté des prix exceptionnels. Elle s'est, en effet, engagée à fournir les 10.000 roues au prix de \$ 49.60 or, chacune - tandis que les prix proposés par les autres maisons concurrentes variaient entre \$ 70,00 or et \$ 118,00 or.

Ce prix de \$ 49.60 or Cif Buenos-Aires représentait au cours du jour environ 550 francs par unité. Celui qu'offraient les Usines de la Marine et d'Homécourt, était de 925 francs l'unité Cif Buenos-Aires.

Le cas n'est d'ailleurs pas unique. Le lendemain, 18 Mars, la Direction de la Navigation et des Ports offrait en adjudication publique la fourniture de 70 wagons-marchandises de 40 tonnes, fermés.[3]

Quatre maisons allemandes et deux nord-américaines étaient soumissionnaires, ainsi que la maison française DYLE & BACALAN.

L'adjudication a été prononcée au profit de la DEUTSCHE LUXEMBURGISCH BERGWERCK[sic!] qui a offert le prix de \$ 4,070 or (environ 44.000 francs) par wagon monté sur rails.

Le prix proposé par la maison DYLE & BACALAN était de 47.000 francs par wagon Cif Buenos-Aires, c'est-à-dire non monté sur rails.

Il est à noter que le prix le plus bas demandé pour l'ensemble de la fourniture par l'une des maisons américaines était de : \$ 349.632. or, alors que l'offre la plus basse[sic!], présentée par la maison allemande qui a été déclarée adjudicataire, portait sur un chiffre de \$ 289.000 or pour les 70 machines.

Au surplus, l'activité commerciale allemande se manifeste avec la même vigueur dans le commerce libre. Les Commerçants de Buenos-Aires et des provinces sont littéralement submergés par les prospectus, catalogues et réclames de toutes sortes, que leur adressant les maisons allemandes. Leurs courtiers sur place sont légion.

L'offre allemande - ce serait une erreur de ne pas le reconnaître - est généralement accueillie avec faveur tant en raison des prix qui l'accompagnent que des conditions de paiement et de livraison qui sont stipulées.

Elle profite, en outre, de la double circonstance qui a sévèrement handicapé, pour le moment du moins, le commerce d'exportation nord-américain : hausse du dollar par rapport à la piastre or argentine (environ 30 %) et mécontentement à peu près général à l'égard des fabricants des Etats-Unis auxquels on reproche la mauvaise qualité des articles,[4]leur non-conformité aux échantillons, l'irrégularité des livraisons, etc...

Parmi les industries vers lesquelles s'est portée plus spécialement cette reprise de l'activité allemande, il faut citer celles des produits métallurgiques. Le Groupe THYSSEN vient, en effet, de créer une filiale argentine au capital de 5 millions de piastres et a acheté les Etablissements Nocetti au prix de 1.800.000 piastres pour l'installation de dépôts et ateliers de construction. Le Groupe WOLFF formé pendant la guerre et qui englobe les très importantes usines du PHOENIX de Dortmund, établit également une représentation et l'on s'attend à voir le Groupe STINNES manifester son activité. Enfin, les usines de MANNSTAEDT, spécialistes en fers d'ornementation, se proposent de créer sur place un bureau technique en vue de faciliter leur expansion en Argentine.

En ce qui concerne les machines destinées à l'industrie textile, on peut constater que l'industrie allemande est en mesure actuellement de vendre et de livrer sur place, à des prix meilleur marché que les autres pays, les métiers à tisser lourds, ainsi que les machines accessoires destinées à la filature de la laine cardée. Il en est de même pour les matières colorantes où elle reprend progressivement la place qu'elle occupait en Argentine avant la guerre, et ses représentants ont constitué des stocks qui leur permettent de répondre immédiatement aux besoins des industriels.

Le prix des papiers peints provenant d'Allemagne sont de 30 % environ meilleur marché que ceux de nos fabricants; les couleurs en poudre 40 %; le blanc de plomb et le minium 20 % meilleur marché, etc...

Dans la branche quincaillerie, la place est inondée de marchandises qui rendent la concurrence extrêmement dure, non seulement de notre part, mais aussi de la part des autres nations de l'Entente. Le fil de fer pour points, par exemple,[5]venant d'Allemagne, est 50 % meilleur marché que le nord-américain. La même remarque s'applique aux matériaux de construction où les Allemands faisaient tout récemment, dans les ciments et les carreaux de faïence émaillée notamment, des prix inférieurs de 50 % à ceux que l'on obtenait en France ou

en Belgique. En fers marchands, ils ont également provoqué une très forte baisse. En matière d'appareils électriques et annexes, ils font des prix beaucoup plus avantageux que ceux des maisons des pays alliés ou neutres. On peut voir des compteurs électriques vendus dans certains magasins de Buenos-Aires tenus par des Allemands, à près de 100 % moins cher que dans d'autres maisons.

En ce qui concerne la droguerie et les produits pharmaceutiques, nous nous permettons, Monsieur le Ministre, de prendre un exemple concret et de nous étendre un peu plus longuement, non pas parce que dans cette branche les différences soient plus fortes entre les prix des maisons allemandes et ceux de nos fabricants, mais parce que les uns et les autres ont été relevés sur des catalogues de même date émanant de la Maison allemande E. MERCK et de la Maison française POULENC Frères. (Catalogue de Janvier - Le calcul du change a été fait au taux qui était en vigueur à cette époque, soit 50 marks par piastre or et 11 francs par piastre or) :

Phénacétine

Maison MERCK 220 Mark soit piastre or 440

- POULENC 67 francs soit piastre or 6,10

Phenolphthaleine

-MERCK 140 marks soit piastre or 2,80

-Poulenc 75 francs soit piastre or 6,80

Benzoate de soude

-Merck 65 marks soit piastre or 1,30

-Poulenc 22 francs soit piastre or 2,00

Bromure de Potassium

-Merck 29 marks soit piastre or 0,58

-Poulenc 11 francs soit piastre or 1,05

Sousulfate de bismuth

-Merck 394 marks soit piastre or 7,88

-Poulenc 86 francs soit piastre or 7,85

Sousgallate de bismuth

-Merck 357 marks soit piastre or 7,14

-Poulenc 97 francs soit piastre or 8,80

[6]

Hexamethylenetetramine

Maison Merck 229 marks soit piastre or 4,40

Maison Poulenc 75 francs soit piastre or 6,80

Hydroquinone

Maison Merck 173 marks soit piastre or 3,46

-Poulenc 39 francs soit piastre or 3,55

Chloral hydraté

-Merck 70 marks soit piastre or 1,40

-Poulenc 24 francs soit piastre or 2,20

Chlorhydrate de cocaïne

-Merck 7000 marks soit piastre or 140,00

-Poulenc 1650 francs soit piastre or 150.00

Benzonaphtol

- Merck 250 marks soit piastre or 5,00
- Poulenc 80 francs soit piastre or 7,25
- Iodure bisublimé
- Merck 537 marks soit piastre or 10.75
- Poulenc 120 francs soit piastre or 15,00

Il y a lieu d'ajouter que depuis le mois de Janvier, la maison MERCK a télégraphiquement offert certains de ces mêmes articles à des prix inférieurs à ceux cotés ci-dessus.

Cet aperçu général des prix, en ce qui concerne les articles allemands les plus demandés sur notre place, revêtira toute sa signification lorsqu'on aura ajouté que les conditions de paiement qui les accompagnent sont généralement très avantageuses pour l'acheteur.

Le Commerce allemand reprend progressivement ses coutumes d'avant-guerre et nombre de maisons de commerce de notre place se sont vues déjà offrir des délais allant jusqu'à 180 jours.

En un mot, s'il n'y a pas lieu d'être surpris de ce que le Gouvernement et le Commerce Argentine, en présence d'écart de prix aussi sensibles, fassent appel aux maisons allemandes. On peut par contre, s'étonner à bon droit des plaintes intéressées que s'offrent de faire apparaître l'industrie et le commerce allemands comme paralysés ou ruinés par les conditions de paix. Elles n'éveillent d'ailleurs, aucune écho chez les gens avertis qui évoluent dans nos milieux de la finance et du haut commerce, où l'on considère l'impôt établi par les alliés à l'exportation des marchandises allemandes, comme une mesure de défense parfaitement justifiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.